



CC Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon (Siren : 200072304)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Barcelonnette
Arrondissement	Barcelonnette
Département	Alpes-de-Haute-Provence
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Elisabeth JACQUES

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	4 Avenue des Trois Frères Arnaud
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	04400 BARCELONNETTE
Téléphone	04 92 81 28 23
Fax	04 92 81 15 26
Courriel	administration@ubaye.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 922
-----------------------------	-------

Densité moyenne

7,75

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
04	Barcelonnette (210400198)	2 724
04	Enchastrayes (210400735)	398
04	Faucon-de-Barcelonnette (210400867)	309
04	Jausiers (210400966)	1 167
04	La Condamine-Châtelard (210400628)	157
04	Le Lauzet-Ubaye (210401022)	198
04	Les Thuiles (210402202)	379
04	Méolans-Revel (210401618)	330
04	Saint-Paul-sur-Ubaye (210401931)	183
04	Saint-Pons (210401956)	617
04	Ubaye-Serre-Ponçon (200071959)	806
04	Uvernet-Fours (210402269)	544
04	Val d'Oronaye (200058618)	110

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>Construction, réhabilitation et gestion des ouvrages et réseaux hydrauliques. Réaménagement et entretien des canaux alimentant les nappes phréatiques.</i>
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>- L'étude, la création, la gestion d'équipements collectifs visant à consolider l'économie du territoire par la production d'énergie à partir de ressources naturelles locales renouvelables (solaire, biomasse, eau, etc). - Toute opération ou action susceptible d'encourager un développement économique durable à partir des ressources locales (eau de source, eau chaude souterraine, bois, énergie renouvelable). A ce titre, sont déclarés d'intérêt communautaire la construction, l'aménagement, la gestion d'unités de production ou d'exploitation d'eau de source, d'eau chaude souterraine, de bois ou de bois-énergie. - L'entretien des réseaux d'éclairage public.</i>
Environnement et cadre de vie - Assainissement collectif <i>L'assainissement collectif à l'exclusion des réseaux d'eaux pluviales.</i>
- Assainissement non collectif <i>L'assainissement autonome.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>- La collecte, le traitement et le transport des ordures ménagères au sens de l'article L2224-13 du CGCT. - La collecte, le stockage, le transport et la valorisation des déchets issus du tri sélectif et des colonnes mises en place à cet effet. - La création, la gestion et l'exploitation de déchetteries et de dépôts autorisés.</i>

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
- <i>L'étude, la mise en place et la gestion d'un système de management environnemental territorial visant à la coordination et à l'amélioration continue des actions de valorisation de l'environnement dans le cadre d'une stratégie intercommunale de développement durable.</i> - <i>L'élaboration d'une charte d'aménagement et d'environnement paysager sur le territoire communautaire.</i> - <i>L'élaboration d'une Charte de signalisation d'informations locales sur le territoire communautaire.</i> - <i>L'aménagement, la valorisation, la requalification paysagère des entrées Est et Ouest de la Vallée de l'Ubaye, de la zone industrielle de Saint-Pons, compte tenu de son positionnement géographique sur l'axe routier structurant de la vallée (CD900), des abords de l'aérodrome en bordure du CD900.</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire <i>et de zones d'activités locales d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, touristiques, portuaires ou aéroportuaires ne sont pas d'intérêt communautaire.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
-
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
<i>Gestion des équipements d'enseignement préélémentaire et élémentaire : acquisition du mobilier et des fournitures.</i>
- Activités péri-scolaires
<i>L'élaboration, la mise en oeuvre et la signature d'un Contrat Educatif Local à l'attention des écoliers, collégiens et lycéens concernant les activités extra-scolaires et péri-scolaires ou tout autre dispositif venant à y être substitué.</i> - <i>L'organisation d'un voyage annuel de fin d'année regroupant tous les élèves des classes de CM2 de la vallée.</i> - <i>Les aides financières aux associations sportives de la Cité A.Honorat et à la section ski études de ce même établissement.</i> - <i>Le recrutement d'un moniteur de ski mis à disposition de la Cité A.Honorat pour sa section ski études.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
<i>L'élaboration, la révision et le suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale sur le territoire communautaire tel que prévu aux articles L122-1 à L122-19 du Code de l'Urbanisme.</i>
- Schéma de secteur
- Transport scolaire
<i>Organisateur 2ème rang des ramassages et transports scolaires.</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
<i>Elaboration et mise à jour d'un projet global d'aménagement de l'espace.</i>
- Etudes et programmation
<i>L'élaboration des programmations pluriannuelles de développement du territoire communautaire en relation avec les communes, les autres structures intercommunales et les partenaires financiers institutionnels.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
- <i>La création, l'aménagement, la gestion, l'exploitation :</i> . <i>des remontées mécaniques et des pistes de Pra-Loup, Le Sauze-Super-Sauze, Saint-Anne la Condamine, Larche.</i> . <i>des espaces nordiques (ski de fond, raquettes et chiens de traîneau) et notamment celui de « Haute Ubaye » constitué de Larche, Saint-Paul, et Meyronnes.</i> - <i>La promotion touristique du territoire de la CC</i> Organisation, gestion et fonctionnement de l'ensemble des accueils touristiques implantés

sur le territoire de la CC Organisation, gestion et fonctionnement des activités d'animation touristiques, dont celles jusqu'alors assurées par les offices de tourisme communaux jusqu'au 31 décembre 2015, expressément mentionnés dans la convention unissant la CC au futur opérateur géographique Création, gestion et fonctionnement d'un office de tourisme de pôle à l'échelle communautaire La mise en place et la gestion d'un service intercommunal de navettes touristique.

Autres

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

Recrutement et gestion des personnels de service et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

L'aménagement et la desserte télévision dans la vallée, la gestion et l'entretien de ces réseaux et équipements.

- NTIC (Internet, câble...)

L'élaboration d'un schéma local de développement numérique du territoire communautaire. - L'étude, la mise en oeuvre, la gestion et l'exploitation des réseaux de communication à haut et très haut débit, ou autres solutions alternatives sur le territoire communautaire.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Mise en place et gestion d'un SIG sur le territoire communautaire. - L'organisation et la gestion d'une fourrière intercommunale pour chiens et le soutien financier et logistique à la Société de Protection, d'Aide et d'Assistance aux animaux de la Vallée de l'Ubaye ou à toute autre structure venant à y être substituée.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
84	SM d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) (258402304)	SM ouvert	348 805
04	SM départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères (SYDEVOM) des Alpes de Haute Provence (250401221)	SM ouvert	186 112
04	SM du SCOT du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (SUD) (200080364)	SM fermé	25 405
05	SM d'aménagement et de développement de Serre Ponçon (SMADESEP) (250501129)	SM ouvert	33 400
04	SM de l'Espace Lumière (200102697)	SM ouvert	19 543

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)